

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**8 SEPTEMBRE 2014
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 8 septembre 2014, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

- Hommage à Alexis Nadeau
- Remise des profits du Tournoi de golf de la Ville de Varennes

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Inclusion des infrastructures souterraines couvertes par le règlement 813
- Retrait du règlement 707-66
- Description du circuit d'entraînement au parc Saint-Charles
- Nature des renseignements confidentiels de l'entente signée avec Pétromont
- Travaux supplémentaires autorisés à Génipur
- Remerciement du soutien apporté à l'Association des enfants et adultes handicapés Boucherville et Varennes et à la Fondation Justine et Florence

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

**2014-338 Approbation procès-verbal
Séance générale 18 août 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 18 août 2014 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par la greffière adjointe.

Adoptée.

**2014-339 Approbation procès-verbal
Séance spéciale 25 août 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 25 août 2014 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2014-340 Approbation des comptes - août 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'août 2014 :

Fonds d'administration : 1 929 655.70 \$
(Chèques numéros 16366 à 16592, paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 1 800 898.60 \$
(Chèques numéros 1652 à 1698 et paiements par débit direct)

Certificat de la trésorière numéro 2575

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2014-33 Règlement 813 décrétant la réfection complète de la rue de la Fabrique et du stationnement de l'hôtel de ville et décrétant à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 670 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 813 décrétant la réfection complète de la rue de la Fabrique et du stationnement de l'hôtel de ville et décrétant à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 670 000 \$ pour en acquitter le coût.

2014-341 Adoption – Second projet de règlement 707-65 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-65 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF) en zone agricole soit et est adopté.

Adoptée.

2014-342 Adoption - Règlement 711-6 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 711-6 modifiant le règlement de permis et certificat numéro 711 afin d'encadrer l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes (MRF).

Adoptée.

2014-343 Adoption - Règlement 812 décrétant des travaux de reconstruction et réaménagement de l'intersection de la route 132 avec les boulevards Lionel-Boulet et de la Marine et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 230 000 \$ pour en acquitter le coût

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 812 décrétant des travaux de reconstruction et réaménagement de l'intersection de la route 132 avec les boulevards Lionel-Boulet et de la Marine et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 230 000 \$ pour en acquitter le coût.

Adoptée.

2014-344 Retrait du règlement 707-62 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de préciser la définition de ligne latérale et de préciser les normes pour l'extension d'usages en droits acquis situés en zone agricole

Considérant la tenue de la consultation publique et les discussions entre les citoyens et la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes retire le règlement numéro 707-62.

Adoptée.

2014-345 Retrait du règlement 707-66 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer la nouvelle zone H-479 à même les zones H-422 et H-483 et de permettre la construction de bâtiments multifamiliaux à même la zone H-479

Considérant la tenue de la consultation publique et les discussions entre les citoyens et la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes retire le règlement numéro 707-66.

Adoptée.

2014-346 Retrait du règlement 710-4 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 710 afin de prévoir des dispositions concernant l'extension d'usages dérogatoires en zone agricole

Considérant la tenue de la consultation publique et les discussions entre les citoyens et la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes retire le règlement numéro 710-4.

Adoptée.

**2014-347 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2014-11
Modifications du revêtement du mur avant et des ouvertures
2038, route Marie-Victorin**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2014-08-42 du 27 août 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter, tel que présenté par le requérant, la modification du P.I.I.A. n° 2014-11 afin d'autoriser le projet de modifications du revêtement du mur avant et des ouvertures, le tout, tel qu'illustrés aux plans « proposition # 2 » daté du 25 août 2014 dessinés par madame Marie-Hélène Corso, conditionnellement à l'élément suivant :

- améliorer l'apparence des murs latéraux pour s'harmoniser avec les couleurs de la façade.

Le bâtiment est sis au bâtiment 2038, route Marie-Victorin sur les lots 55-21 et 57-3 dans la zone C-650.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2014-348 Mandat pour services professionnels - ingénieur
Construction d'une piste cyclable sur la route 229 (boulevard Lionel-Boulet)
*Beudoïn Hurens***

Considérant l'appel d'offres public pour des services professionnels pour la construction d'une piste cyclable sur la route 229 (boulevard Lionel-Boulet);

Considérant la réception de (2) soumissions conformes;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 28 août 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Beudoïn Hurens*, de Longueuil, pour les services professionnels pour la construction d'une piste cyclable sur la route 229 (boulevard Lionel-Boulet).

Cette dépense est imputable au fonds d'administration pour l'étape 1 du mandat pour un montant de 23 900 \$ plus taxes.

Les étapes 2 à 5 du mandat pour un montant de 31 090 \$ plus taxes ainsi que les frais d'imprévus de 2 750 \$ plus taxes sont octroyés conditionnellement à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt 812.

Certificat de la trésorière numéro 2568

Adoptée.

**2014-349 Fourniture et installation d'un circuit d'entraînement au parc Saint-Charles
*Trekfit inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation d'un circuit d'entraînement au parc Saint-Charles;

Considérant la réception deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 28 août 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage conformément à la loi, *Trekfit inc.*, de Montréal, pour la fourniture et l'installation d'un circuit d'entraînement au parc Saint-Charles, pour un montant total de 69 847.31 \$, taxes incluses.

Le financement sera fait à même le règlement 794.

Certificat de la trésorière numéro 2567

Adoptée.

**2014-350 Fourniture et installation de modules de jeux au parc Saint-Charles
*Les industries SIMEXCO inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc Saint-Charles;

Considérant la réception trois (3) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 28 août 2014;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage conformément à la loi, Les industries SIMEXCO inc., de Sainte-Julie, pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc Saint-Charles, pour un montant total de 75 999.92 \$, taxes incluses.

Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 794.

Certificat de la trésorière numéro 2569

Adoptée.

**2014-351 Fourniture et installation de modules de jeux au parc des Moussaillons
*Tessier Récréo-Parc inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc des Moussaillons;

Considérant la réception trois (3) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du comité d'analyse en date du 2 septembre 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage conformément à la loi, *Tessier Récréo-Parc inc.*, de Nicolet, pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc des Moussaillons, pour un montant total de 35 994.12 \$, taxes incluses.

D'autoriser une enveloppe budgétaire maximale de 7 500 \$ pour les travaux de préparation du terrain qui seront faits en régie interne.

Ces dépenses sont imputables au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2574

Adoptée.

**2014-352 Pavage de sentier - parc de la Commune
C.R. Ménard inc.**

Considérant l'appel d'offres public pour le pavage de sentier au parc de la Commune;

Considérant la réception de neuf (9) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 2 septembre 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par C.R. Ménard, de Longueuil, datée du 21 août 2014, pour le pavage de sentier au parc de la Commune, pour un montant total de 83 629.95 \$, taxes incluses.

D'autoriser la réalisation de travaux d'appoint en régie pour un montant de 40 000 \$.

Ces dépenses sont imputables au *fonds de parcs et terrains de jeux*.

Certificat de la trésorière numéro 2573

Adoptée.

**2014-353 Fourniture de produits d'entretien pour 2014 (septembre à décembre) et 2015
Équipements sanitaires Prodec inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de produits d'entretien pour 2014 (septembre à décembre) et 2015;

Considérant la réception de trois (3) soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 2 septembre 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Équipements sanitaires Prodec inc.*, de Sorel-Tracy, datée du 28 août 2014, pour la fourniture de produits d'entretien pour 2014 (septembre à décembre) et 2015, pour un montant total de 26 315.04 \$, taxes incluses.

Un montant de 2 392.27 \$, inclus au prix de la soumission, pour les imprévus sera accordé uniquement avec l'approbation du représentant de la ville.

Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2571

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2014-354 Autorisation de signature
Entente de confidentialité et autorisation de divulgation d'informations
par des tiers - Pétromont inc.**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse et le greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente de confidentialité à intervenir entre Pétromont inc. et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2014-355 Modifications contractuelles - Services professionnels pour l'analyse de
perméabilité des trois (3) bassins de rétention et des études
supplémentaires pour la caractérisation environnementale des sols -
Solmatech inc.**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver les deux (2) demandes de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle total de 8 700 \$, plus taxes, au contrat attribué à *Solmatech inc.* pour des services professionnels pour :

- l'analyse de perméabilité des trois (3) bassins de rétention;
- des études supplémentaires pour la caractérisation environnementale des sols.

Le financement sera fait par le règlement 796.

Certificat de la trésorière numéro 2572

Adoptée.

**2014-356 Modification contractuelle - honoraires professionnels supplémentaires -
Le Groupe Génipur inc.**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle total de 25 000 \$, plus taxes, au contrat attribué à *Le Groupe Génipur inc.* pour des honoraires professionnels supplémentaires.

Le financement sera fait par le règlement 796.

Certificat de la trésorière numéro 2570

Adoptée.

2014-357 Remerciements aux villes de Boucherville et Sainte-Julie - services de bibliothèque pendant la construction de la nouvelle bibliothèque municipale

Considérant la construction de la nouvelle bibliothèque municipale;

Considérant le service de bibliothèque offert à la population varennoise dans les villes de Boucherville et de Sainte-Julie durant les travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes remercie les villes de Boucherville et de Sainte-Julie pour ce bel exemple de solidarité régionale et pour l'ensemble des services rendus à la population varennoise pendant les travaux.

Adoptée.

2014-358 Location d'heures de glace – portion 2014 Saison 2014-2015

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 19 août 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Varennes autorise l'achat d'heures de glace pour la portion 2014 de la saison 2014-2015, comme suit :

- A) *Centre Gilles Chabot*, Boucherville, pour un montant de 21 701.53 \$, taxes incluses;
- B) *Centre sportif régional de Contrecoeur*, pour un montant de 89 479.29 \$, taxes incluses;

C) *Aréna SOGEP (Saint-Antoine)*, pour un montant de 19 315.80 \$, taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2564

Adoptée.

2014-359 Demande de transferts budgétaires 2014

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 4 643 220 \$ pour 2014, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 3 septembre 2014 et joints en annexe des présentes comme si au long récit.

Adoptée.

2014-360 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent Prolongation de l'entente

Attendu que l' « *Entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu* » a pris fin le 22 mai 2014;

Attendu que quelques municipalités ne désirent pas renouveler l'entente;

Attendu qu'une majorité de municipalités est d'accord pour adopter un nouveau protocole;

Attendu que le maintien de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, alors créée, doit être privilégié jusqu'à la mise en place d'organisations policières en mesure d'assurer la couverture sur l'ensemble du territoire;

Attendu que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est une partie intéressée au sens de l'article 468.49 de la Loi sur les Cités et Villes;

Attendu que, dans l'intérêt des contribuables, la Régie souhaite la prolongation de l'entente actuelle pour une période additionnelle;

Attendu qu'il y a lieu de demander au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire le maintien de la Régie jusqu'au ou vers le 31 décembre 2015;

Attendu que ce délai permettra également d'effectuer les répartitions qui s'imposent;

Attendu qu'il y a lieu d'informer la Ministre de la Sécurité Publique de la présente demande;

Attendu qu'il est suggéré que chacune des municipalités adopte une résolution au même effet que la présente et en avise le Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire;

Attendu la résolution CE-14-2182 adoptée le 13 août 2014 par le Comité Exécutif de la Régie recommandant l'adoption de la présente résolution;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire de décréter le maintien de la Régie;

De requérir également la prolongation de l' « *Entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée-du-Richelieu* » jusqu'au ou vers le 31 décembre 2015;

De solliciter aussi la publication du décret du Ministre dans la Gazette officielle du Québec;

De faire suivre copie de la présente résolution au Ministre de la Sécurité Publique ainsi qu'au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire.

Adoptée.

**2014-361 Nomination - Coordonnatrice - arts, culture et patrimoine
Judith Frappier**

Considérant la recommandation de la direction générale, division ressources humaines, en date du 4 septembre 2014;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal nomme madame Judith Frappier au poste de Coordonnatrice - arts, culture et patrimoine et ce, en date du 29 septembre 2014.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si tout au long reproduites.

Adoptée.

**2014-362 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2014-09 préparé et rédigé par la division des Ressources humaines en date du 3 septembre 2014.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Remerciements pour les procès-verbaux À *la une* sur le site Internet de la ville
- Date d'ouverture de la nouvelle bibliothèque
- CPE dans le bâtiment de Jean Coutu
- Qualité des trottoirs réalisés par le Service des travaux publics
- Réparation de la boîte du camion T-00-32
- Sujet discuté à la séance spéciale du 25 août 2014
- Moment où deviendront accessible les informations transmises par Pétromont
- Raison motivante des transferts budgétaires
- Niveau des surplus accumulés et demande de paiement comptant de certains projets
- Demande de tenue d'une consultation publique sur la route de contournement du transport lourd
- Motif des ouvertures pratiquées dans la végétation du parc Saint-Charles
- Présence herbe à poux sentier parc saint-Charles et mesure mise en place pour la combattre
- Transport de pétrole par train vers Sorel-Tracy
- Aménagement de la station de vidange pour les véhicules récréatifs
- Inclusion de la voie de contournement de transport lourd dans le plan d'urbanisme en 2009

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 30.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA